



GAGNEZ EN COMPÉTENCES !

Artisans,
commerçants,
dirigeants d'entreprise,
salariés

...

Se former à la comptabilité et au social est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Être opérationnel selon vos besoins
- 2 Prise en charge par votre organisme de formation
- 3 Être autonome et conseillé
- 4 Transfert de compétences performant



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je mets **beaucoup de temps** à saisir ma comptabilité et ne sais jamais dans quels comptes passer les écritures.
- > Actif, passif débit, crédit, TVA, rapprochement bancaire, comptes fournisseurs ou clients, **comment s'y retrouver ?**
- > Et pour les **bulletins de paie**, c'est encore plus compliqué. Où dois-je chercher les informations sur les taux applicables et le formalisme de présentation ?
- > J'ai décidé de dédier un salarié à l'administration comptable et sociale, comment **harmoniser les méthodes** entre mon entreprise et mon cabinet ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Formation administration comptable
et sociale : sollicitez-nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Un accompagnement par un pédagogue spécialisé
- 2 Une formation sur mesure
- 3 Un suivi personnalisé et adapté
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Une **formation personnalisée** de 1 à 4 jours

Théorie et mise en pratique

Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



Groupe Laviale

Audit Conseil Expertise-comptable

Adhèrent



Membre



contact@laviale.com
www.laviale.com

1 quai George V
BP 125
76051 **Le Havre**
Tél. 01 70 36 96 60

2 rue Jean Mermoz
ZAC Saint Guenault
91080 **Courcouronnes**
Tél. 01 70 36 96 80

48 rue Montmartre
75002 **Paris**
Tél. 01 70 36 96 96